

OBJETS INTERDITS & RÉGLEMENTÉS EN AVION

Cabine, soute et contrôle de sûreté - repères essentiels avant le départ

Avant de fermer vos bagages : certains objets sont totalement interdits, d'autres ne sont admis qu'en cabine, en soute ou avec l'accord préalable de la compagnie aérienne. En cas de doute, signalez l'objet avant l'enregistrement.

INTERDICTION GÉNÉRALE

Objets à ne pas transporter

01

Explosifs & feux d'artifice

Feux d'artifice, pétards, détonateurs, explosifs, fusées de détresse et articles pyrotechniques non autorisés.

02

Liquides & solides inflammables

Essence, solvants, diluants, carburants, peintures inflammables et recharges de briquet.

03

Gaz dangereux & cartouches

Gaz inflammables ou toxiques, recharges et bouteilles non conformes ou non autorisées.

04

Produits corrosifs

Acides, alcalis, produits chimiques corrosifs et substances susceptibles d'endommager l'aéronef.

05

Produits toxiques / infectieux

Poisons, substances infectieuses non autorisées, certains pesticides et matières radioactives.

06

Armes électriques & incapacitantes

Tasers, armes à électrochocs, matraques chimiques et aérosols au poivre ou incapacitantes.

À retenir : la présence d'un produit dans cette liste ne signifie pas que tout objet similaire est toujours interdit. Des exceptions strictes existent pour certains usages médicaux, articles de toilette, aides à la mobilité ou équipements réglementés. Les pages suivantes précisent les cas les plus fréquents.

CABINE : LES OBJETS À GARDER AVEC VOUS

Batteries, appareils électroniques et liquides : les règles à connaître.

CABINE UNIQUEMENT

BATTERIES DE RECHANGE

Les batteries lithium de rechange doivent voyager en cabine uniquement. Jusqu'à 100 Wh, elles sont admises sous réserve de protection individuelle contre les courts-circuits.

CABINE UNIQUEMENT

BATTERIES EXTERNES / POWER BANKS

À garder en cabine. Les recommandations IATA 2026 limitent les batteries externes lithium-ion à 2 unités par passager, chacune ne dépassant pas 100 Wh.

CABINE UNIQUEMENT

CIGARETTES ÉLECTRONIQUES

Cigarettes électroniques, e-cigares et vaporisateurs contenant une batterie : cabine uniquement, protégés contre toute activation accidentelle. Recharge à bord interdite.

À VÉRIFIER

BAGAGES INTELLIGENTS

Si la batterie est amovible, elle doit être retirée avant la mise en soute et conservée en cabine. Une batterie non amovible dépassant les seuils réglementaires rend le bagage interdit au transport.

LIQUIDES EN CABINE

Les contrôles de sûreté limitent généralement les liquides, gels et aérosols en cabine à des récipients de 100 mL maximum, placés dans un sac transparent fermé. Les règles locales de sûreté et celles de la compagnie restent prioritaires.

SOUS CONDITIONS OU ACCORD PRÉALABLE

Certains articles sont admis uniquement dans des limites précises.

01

Articles de toilette & aérosols

Médicaments non radioactifs, parfums, laques et aérosols non inflammables/non toxiques : total limité à 2 kg ou 2 L, avec 0,5 kg ou 0,5 L maximum par article.

02

Boissons alcoolisées

Entre 24 % et 70 % vol. : emballage de vente au détail, récipient inférieur à 5 L, maximum 5 L par personne. Au-delà de 70 % vol. : interdit.

03

Glace carbonique

Jusqu'à 2,5 kg par personne pour des denrées périssables, avec emballage permettant l'évacuation du CO₂ et marquage adapté. Vérifier l'accord de la compagnie.

04

Oxygène / aides médicales

Bouteilles d'oxygène ou d'air gazeux à usage médical et aides à la mobilité sur batterie : conditions particulières. Contacter la compagnie avant le voyage.

05

Armes à feu & munitions

Jamais en cabine. Un transport éventuel en soute est soumis aux lois applicables, à l'accord préalable de la compagnie et à un emballage réglementaire.

06

Objets tranchants & outils

Couteaux, lames, outils et objets pouvant blesser sont généralement refusés en cabine. Leur transport éventuel en soute dépend des règles de sûreté et de la compagnie.

SUR LA PERSONNE UNIQUEMENT

Une petite boîte d'allumettes de sûreté ou un petit briquet autorisé peut être admis sur la personne. Le combustible de briquet et les recharges sont interdits en cabine comme en soute. Certains types de briquets restent totalement interdits.

AVANT D'ARRIVER AU CONTRÔLE

La checklist rapide SAFA pour éviter les mauvaises surprises.

- 1 Retirez des bagages enregistrés les batteries de rechange, power banks et cigarettes électroniques.
- 2 Placez les liquides de cabine dans des contenants conformes et facilement accessibles au contrôle.
- 3 Protégez les bornes des batteries contre les courts-circuits et éteignez complètement les appareils mis en soute.
- 4 Déclarez à l'avance tout équipement médical, aide à la mobilité, glace carbonique, munition ou article spécial.
- 5 En cas de doute, contactez votre compagnie aérienne avant de vous rendre à l'aéroport.

TABLEAU RAPIDE

Article	Cabine	Soute	Repère
Power bank ≤ 100 Wh	OUI	NON	Max. 2 recommandés IATA 2026
Batterie lithium de rechange ≤ 100 Wh	OUI	NON	Bornes protégées
Cigarette électronique	OUI	NON	Pas de recharge à bord
Liquides cabine ≤ 100 mL	OUI*	-	Sac transparent selon sûreté locale
Aérosols toilette non inflammables	OUI	OUI	Limites de quantité applicables
Objets tranchants / outils	NON*	OUI*	Selon sûreté / compagnie
Feux d'artifice / explosifs	NON	NON	INTERDIT
Taser / spray au poivre	NON	NON	INTERDIT

IMPORTANT : ce guide est un support d'information générale. Les règles peuvent être limitées ou modifiées par l'État, l'aéroport ou la compagnie aérienne. La décision finale d'acceptation appartient aux autorités de sûreté et à l'exploitant. Vérifiez toujours les conditions applicables à votre vol.

Références : IATA Dangerous Goods Regulations, Tableau 2.3.A - 67e édition (2026) ; IATA Guidance for Passengers ; OACI/ICAO Dangerous Goods.